CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E46466** **VALABLE JUSQU'AU** **15/03/2027**

ÉDITÉ LE 03/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/07/2005

Raison sociale : HUET PEINTURE

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 27/01/2025

Capital : 150 000

80 ROUTE DE LA COTE D'AMOUR
BP 30201
44604 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 483 765 368

Siret : 483 765 368 00038

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 5417374

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1247000/001 398681

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1247000/001 398681

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 02 40 19 03 03 **Fax :**

Portable : 0670215284

Responsabilité légale :
FH HOLDING (912 646 676) / HUET FLORIAN DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : huet.peinture@wanadoo.fr

Effectif moyen : 9 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 879 006 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	8	01/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/03/2026 16:36

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.